

ABONNEMENT.

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Septembre 1881.

Quels sont ceux qui, actuellement, portent les plus graves accusations contre le général Farre?

Ce sont les républicains. Et nous ne voulons pas parler ici seulement des intransigeants, les attaques les plus violentes, les plus précises, viennent des républicains qui passent pour modérés, comme le Télégraphe, le National et la France.

Quels étaient, à l'époque où le ministère de la guerre fut confié à un homme nouveau, les admirateurs du général Farre?

Les mêmes qui, aujourd'hui, l'attaquent, dénonçant son incapacité et réclamant énergiquement qu'on le remplace.

Et pourquoi l'avènement du général Farre avait-il tant plu à nos jacobins?

Parce que le nouveau ministre bouleversait l'armée à la façon républicaine, procédant par révocations et mises en disponibilité, ne tenant compte ni des services rendus ni de la capacité, mais frappant comme suspects tous les officiers qui avaient servi sous les régimes précédents.

Révocations pour motifs politiques, disgrâces pour « cléricisme », et par-dessus tout, ce qui est la grande affaire républicaine, un bouleversement général de tous les services de l'armée, voilà le bilan de l'administration du général Farre.

Et comme résultats, qu'est-ce que cette administration a donné?

La machine a été tellement dérangée qu'elle ne fonctionne plus.

La mobilisation des troupes pour l'Algérie a donné lieu aux erreurs les plus inexplicables et aux retards les plus fâcheux.

On a supprimé les tambours, on a confectionné de nouveaux uniformes, mais on a mis le désordre à la place de l'ordre.

On a décidé que les enfants de troupe ne recevraient plus l'enseignement religieux, et que les régiments n'auraient plus d'au-

moniers; mais le service des ambulances est fait déplorablement, et l'on s'aperçoit qu'il n'y a plus de médecins militaires à une époque où la médecine est une carrière qui n'a jamais été aussi encombrée.

En somme, tout va de mal en pis, et l'administration du général Farre méritera, dans l'histoire de la troisième République, une mention particulière.

Et ce qu'il y a d'admirable dans cette République, c'est que ces attaques si justifiées sont inutiles, c'est que ces fureurs républicaines s'enflent le soir et se désenflent le matin, et que, pour changer, c'est toujours la même chose.

Nous sommes condamnés à subir le Farre et ses conséquences jusqu'à ce que la Chambre rentre et le mette à la porte, si elle a assez de cœur pour cela.

Chronique générale.

Les nouvelles qui nous sont transmises sur les derniers mouvements de troupes, nous apprennent un fait très important, très grave même.

En vue de composer aux bataillons envoyés en Algérie un effectif suffisant, on retient les hommes de la classe 1876, qui devaient être libérés au mois d'octobre, et on les verse dans ces bataillons.

Cependant, tant que nous étions dans la période électorale, on a prétendu que les bruits de mobilisation ou d'ajournement du renvoi des classes étaient mensongers; les préfets prévenaient par affiches qu'on traînerait devant les tribunaux ceux qui répandaient de telles nouvelles. On a la preuve, aujourd'hui, que ces bruits n'étaient point mensongers.

De plus, il résulte de cette mesure que pour mettre un bataillon en état de marcher, on désorganise les autres, qui restent alors avec un effectif dérisoire.

Nous lisons dans un journal républicain:

« Des ordres viennent d'être transmis par le ministre de la guerre à tous les chefs de corps d'armée pour prescrire l'envoi en Afrique de 100 hommes, appartenant à chacun des 123 régiments d'infanterie de ligne qui ont déjà un bataillon soit en Tunisie, soit en Algérie. C'est donc un effectif de 12,300 hommes de plus qui s'y trouvera prochainement à la disposition de l'autorité supérieure. »

LA CLASSE 1876 EN AFRIQUE.

On écrit de Lille:

« Un grand mécontentement règne ici à cause de l'envoi de soldats de la classe 1876 en Algérie. »

« La classe 1876 devait être renvoyée dans ses foyers au mois d'octobre. »

On écrit d'Arras, 9 septembre:

« Cent hommes du 33^e faisant partie de la classe 1876, devant être libérés dans un mois, sont partis ce matin pour rejoindre le bataillon de ce régiment, envoyé en Afrique et parti dimanche. »

« Eh bien! messieurs les préfets, avez-vous assez abusé de la bonne foi des électeurs? Répondez à présent! »

On lit dans le Télégraphe:

« Il paraît certain que le gouverneur général de l'Algérie a donné sa démission et qu'il entend la maintenir. »

Mais, d'après les Tablettes, le Président de la République aurait refusé d'accepter la démission du gouverneur général de l'Algérie avant que les Chambres aient manifesté leurs intentions au sujet de la question algérienne. Si l'on en croit certains bruits, cette démission aurait été donnée par M. Albert Grévy le lendemain même de son arrivée à Mont-sous-Vaudrey. En tout cas, nous pouvons affirmer que tous les ministres, sauf

M. Ferry, se sont montrés partisans de la retraite de Monsieur Brère.

Un grand nombre de députés sont déjà arrivés à Paris. On attribue leur présence dans la capitale, si longtemps avant la rentrée des Chambres, au désir de s'entendre sur les moyens de constituer une majorité et peut-être une nouvelle classification des groupes parlementaires.

Le bruit courait que, dans le cas où M. Gambetta prendrait le pouvoir, certains députés auraient mis en avant le nom de M. Jules Ferry comme président de la Chambre.

L'Univers assure que des receveurs de l'enregistrement ont reçu, du 5 au 6 septembre, l'ordre de relever et de transcrire entièrement chez les notaires tous les actes d'acquisition, donation, testament, etc., concernant les biens immeubles des communautés religieuses autorisées et non autorisées. Plusieurs de ces fonctionnaires succombent à la tâche et demandent au ministère de leur envoyer des copistes, car on exige que le travail soit fini avant le 20 de ce mois. C'est donc l'inquisition qui s'effectue en ce moment dans le but d'arriver à la spoliation.

De son côté, la France dément énergiquement que le gouvernement prépare une nouvelle campagne contre les congrégations.

L'Intransigeant croit savoir que plusieurs anti-opportunistes du 20^e arrondissement ont été l'objet d'un espionnage en règle.

Il cite notamment M. Demarquet (4, rue du Sénégal), Tripier (103, rue d'Arvon), Pétronille (impasse Rolleboise).

Le journal de M. Henri Rochefort annonce en outre que, dans une réunion privée tenue, vendredi soir, salle Lamiral, boulevard Ménilmontant, une commission de quatre membres a été nommée dans le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARCHE LACHÈSE.

(Suite.)

Maitre Le Tianec comprit que, réveillée par une pénible impression, la colère envahissait de nouveau l'esprit de son interlocutrice. Cette fois, il ne fit aucune observation, pensant que moins l'étrangère garderait de mesure, plus elle laisserait de vérités se révéler.

— Vous devez comprendre, continua-t-elle, que parfois, le long des routes, la lassitude saisissait en moi le corps tout aussi bien que le cœur. Pour faire le métier de béhémienne, franchement, je n'avais pas de vocation. J'aurais été beaucoup mieux à ma place dans les salons de mon cousin le général. En attendant, j'étais assise un jour dans la poussière, entre Lunel et Montpellier, lorsque passèrent une de ces grandes voitures qui voyagent des bateleurs. L'homme qui menait le cheval m'aperçut. Soit qu'il eût vraiment pitié de moi, soit qu'il me prit pour l'une de ses semblables, il m'offrit de monter avec sa famille, qui se rendait à Montpellier. Elle religieuse l'emporta sur ma répugnance; j'ac-

ceptai; mais, quand la femme vit mon oiseau, elle eut peur et refusa de me recevoir dans l'intérieur de la voiture. Je fus réduite à me placer près du maître, et, chemin faisant, je m'efforçai d'apprendre par lui dans quelles villes les recettes étaient les meilleures. Il me nomma plusieurs villes d'Allemagne, entre autres Munich. Ce nom fit surgir en moi un souvenir.

— A Munich, dis-je au saltimbanque, n'auriez-vous pas, par le plus grand des hasards, entendu parler d'une famille Schemann?

— A Munich, non, me répondit-il; mais un homme de ce nom est médecin à Wurtzbourg. J'en suis sûr, il est venu me soigner. Je m'étais blessé en tombant d'un trépan.

Cette leur, si faible qu'elle fût, me conduisit sur le chemin de Wurtzbourg. Je me procurai mon acte de naissance et celui du décès de mes parents. J'avais aussi un vieux calepin dont les pages, maintes fois remplacées, contenaient mes notes, mais dont la couverture de parchemin avait servi au père de la baronne Elsa et portait encore sur le verso quelques lignes écrites de sa main.

Je m'acheminai donc vers la Bavière. De Montpellier à Wurtzbourg, la route est longue; je la suivis lentement. Ah! si j'avais su ce qui m'attendait au but, je crois qu'il me serait venu des ailes. Enfin, après bien du temps, bien des peines, j'arrivai à Wurtzbourg. Je savais un peu

l'allemand; j'avais dû l'apprendre pour écrire les lettres de commerce de mon mari. Je trouvai la demeure du docteur Schemann. Je m'assis sur le pas de sa porte et je posai mon oiseau près de moi. Au bout d'une heure, la porte s'ouvrit; un homme sortit et m'aperçut. Je soulevai aussitôt la toile qui couvrait la cage, car, alors, je n'avais pas le luxe d'une cabane.

A la vue de mon étrange animal, l'homme s'arrêta. Il regarda longuement la bête, puis entra dans la maison. Je fus bientôt entourée de toute une famille. On voulut porter mon oiseau dans l'intérieur du logis. On me conduisit dans une chambre. Je vis un vieillard étendu sur un long fauteuil. Ses jambes étaient déjà mortes, mais sa tête et ses mains demeuraient exemptes de toute infirmité. Ses enfants lui montrèrent l'oiseau, mais je pense qu'il avait trop vécu pour s'étonner encore de quelque chose.

M'approchant de lui, je prononçai, comme je l'avais déjà fait plusieurs fois, le nom de Schemann. Il me regarda avec étonnement. Je dis tous les noms que je savais avoir été portés dans la famille: Albrecht, Frantz, Elsa. Le vieillard se souleva et, du doigt montrant sa poitrine comme s'il voulait se désigner lui-même: « Frantz! » répondit-il. Aussitôt, je me jetai à genoux près de lui, et, dans ses mains, je mis mon portefeuille. Il l'ouvrit, le regarda et puis il trembla et se mit à

pleurer. Nous nous expliquâmes. J'appris que cet oublié de la tombe était bien Frantz Schemann, le frère de ma grand-mère Elsa. Beaucoup plus jeune qu'elle, il était néanmoins près de devenir centenaire. Lui, refusait de voir en moi la petite-fille de sa sœur. « Les enfants d'Elsa sont riches », disait-il. Combien je m'applaudis alors d'avoir porté ces actes de mort et de naissance qui imposaient la certitude. Sans cette prudence, les Schemann me chassaient avec ignominie. Ne pouvant plus douter, ils m'interrogèrent sur ma famille, sur ma vie. Je leur fis de mon enfance et des souffrances de mon père le récit le plus navrant. Je n'avais que le désir de provoquer leur pitié; j'espérais exciter un peu le sentiment de leur proche parenté et les amener à me dire: « Prends place à notre foyer, toi qui es notre sang. Assieds-toi à notre table, vis de notre vie; à partir de ce jour, nous avons une sœur de plus. »

— Les adoptions, même d'une cousine, ne se font pas toujours si volontiers, dit Corentin.

— Je m'en suis bien aperçue, répondit-elle. Aussi, vienne le jour où j'aurai retrouvé ma fortune, ils pourront, s'ils en ont besoin, mendier à leur tour le pain quotidien.

Pourtant, reprit-elle, c'était ma bonne étoile qui me guidait près d'eux. Je leur faisais donc de tristes récits; le vieillard m'interrompit une fois de plus par ces mots: « Les petits-enfants de ma

but de « mettre un terme à cette ignoble inquisition. »

Cette commission est composée de MM. Noyon, Lacour, Varenne et Demiche.

Tous les citoyens qui auraient été en butte à des enquêtes policières électorales sont invités à en référer immédiatement aux membres du comité.

On se rappelle avec quelle énergie indignation M. Gambetta et ses amis ont protesté, au lendemain des élections du 14 octobre 1877, contre la surveillance policière dont ils auraient été l'objet sous le gouvernement du 16 mai.

Cela ne les a pas empêchés de faire espionner leurs ennemis de l'intransigeance.

Le *Midi républicain* annonce que M. Clémenceau serait décidé à opter pour Arles. D'accord avec son comité du dix-huitième arrondissement, il présenterait alors à ses électeurs de Montmartre M. Lafont, pour la première circonscription, et M. Sigismond Lacroix, pour la deuxième, à moins que M. Rochefort, qui est hésitant et dont l'intervention dans la dernière campagne a été si profitable aux intransigeants, n'accepte cette succession.

On sait que les fonctionnaires qui ont donné leur démission pour poser leur candidature aux élections législatives, et qui ont échoué, n'ont pas été rétablis dans leurs fonctions.

Mais ce qu'on ne sait pas c'est que ceux de ces fonctionnaires qui dépendaient du ministère de l'intérieur viennent d'être gratifiés, par décision de M. Constans, d'un demi traitement de disponibilité pour cinq années.

Reste à savoir si le successeur du ministre actuel ne reviendra pas sur cette mesure qui est, d'ailleurs, contraire à tous les règlements.

Pas de guerre, pas de mobilisation! tel a été le cri officiel pendant la période électorale. Mais les actes nécessités par l'impéritie de nos gouvernants démentent à l'heure même ces riantes promesses.

Nos deux mille huit cents médecins militaires, actifs ou territoriaux, ne suffisent plus à notre armée; le gouvernement est obligé de faire appel aux médecins civils, ce qui n'est pas assurément un signe de pacification. Les maires de Paris ont, en effet, adressé cette circulaire aux docteurs de leurs arrondissements :

Paris, le 3 septembre 1881.

Monsieur,

Par suite de l'envoi en Algérie d'un certain nombre de médecins aides-majors des bataillons de forteresse qui ont déjà quitté Paris ou qui le quitteront prochainement, le service de santé militaire pourrait, d'un instant à l'autre, se trouver en souffrance.

M. le gouverneur de Paris, préoccupé de cette éventualité, désirerait connaître dès à présent les médecins civils disposés à

leur offrir leur concours à l'administration de la guerre.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier de m'informer si vous consentiriez à vous joindre, le cas échéant, aux médecins inscrits pour assurer le service médical dans les corps et établissements de l'armée.

Agréez, etc.

Le maire, X...

Le gouvernement n'a pas daigné faire connaître au pays quelles mains ont recueilli les pouvoirs généraux de M. Albert Grévy, pendant sa villégiature.

On nous assure que M. le général Sausier est investi de toute l'autorité et que la responsabilité supérieure lui est attribuée avec les droits qu'elle confère, dans toute l'étendue de l'Algérie.

C'est revenir au bon sens; mais trop tard.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Au moment où s'ouvrait le scrutin législatif du 21 août, l'administration de la guerre avait déjà expédié en Algérie 67 bataillons de ligne fournis par 54 régiments et 5 bataillons de chasseurs à pied; ce qui, avec les bataillons du 49^e corps d'armée, stationnée en permanence dans notre colonie algérienne, formait un total de 113 bataillons.

Mais, depuis la clôture de la période électorale, 15 nouveaux bataillons ont été embarqués, et des détachements formant environ 5 bataillons ont été empruntés aux 4^e, 41^e, 47^e, 64^e, 65^e, 78^e, 86^e, 17^e et 139^e régiments de ligne.

Soit, au total, 123 bataillons.

Et de nouveaux envois de troupes sont encore pratiqués tous les jours!

A la veille des scrutins, les préfets menaçaient de poursuites correctionnelles les citoyens coupables de constater cette mobilisation d'un nouveau genre. Ils démentaient impudemment les bruits de guerre. Or, nous avons à cette heure plus de cent mille hommes sur la terre d'Afrique; et nous ne supposons pas que le gouvernement ait désorganisé l'armée continentale pour procurer à ces heureux quatrièmes bataillons un petit voyage d'agrément dans le royaume pittoresque de M. Albert Grévy.

Tunis, 10 septembre.

Hier soir, six cavaliers du Bey vinrent prévenir le personnel de la minoterie de Djeida que cet établissement serait probablement attaqué par les maraudeurs pendant la nuit.

Dans l'après-midi, le contre-maître avait remarqué deux Arabes dont l'un, étant entré dans l'usine, inspectait les lieux et prenait des renseignements sur le nombre des hommes composant le personnel et sur leur armement.

Le contre-maître ayant répondu que dans la minoterie se trouvaient 25 hommes décidés et armés jusqu'aux dents, l'Arabe voulut visiter les différents étages. Mais on le pria de se retirer.

Le maraudeur demanda alors un verre

de mille francs! Mensonge! La date même du reçu démasquait la fausseté de cette fable. En 1816, mon père avait onze ans. A cet âge on est en tutelle, on ne traite pas de pair avec les financiers. Non; non: entre l'orphelin et cette fortune inespérée, un criminel s'était glissé.

— Je le crois comme vous, dit Corentin, qui, les yeux fixes, les mains jointes, suivait le récit mot par mot, geste par geste, accent par accent. Mais, attendez, madame. Devant cette vérité, claire par elle-même, des nuages se placent immédiatement. Ce gentilhomme bavarois que vous appelez...

— Le comte Von Schöffer.

— Le comte Von Schöffer n'est plus. Nul ne peut témoigner en faveur de ce mort lointain, inconnu en France et déjà, sans doute, presque oublié en Allemagne. Ses dernières années, passées dans les camps, ont échappé à toute surveillance. Le baron Paulin de la Joussetière, au contraire, semble, d'après vos paroles, être demeuré sous le regard constant de ses concitoyens.

Si sa probité, sa délicatesse...

La femme pâle fit un geste de mépris.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

d'eau, qui lui fut apporté. En levant le bras pour porter le verre à sa bouche, il laissa voir des pistolets et quatre poignards.

Pendant ce temps, son compagnon explorait les environs de l'usine.

Les deux Arabes remontèrent ensuite à cheval et partirent à toute vitesse dans la direction de Tebourba.

Pendant toute la nuit, le personnel de l'usine et celui de la gare furent sur pied.

Les Arabes des gourbis voisins, tremblants de peur, se réfugièrent à l'usine, où ils passèrent la nuit sur la terrasse, surveillant les environs.

On croit qu'une attaque est imminente.

Le directeur de la minoterie est revenu aujourd'hui à Djedeida, avec des armes pour tout le personnel.

Au dernier moment, il a été décidé que l'Alma, la Galissonnière et deux canonnières escorteraient les troupes destinées à l'occupation de Sousse.

On était peu rassuré sur l'accueil réservé à ces troupes, non par les habitants de Sousse, mais par les habitants des villages voisins, qui sont entrés depuis quelque temps dans la ville, avec des armes cachées sous leurs vêtements.

On espère que la présence des cuirassés dans les eaux de Sousse suffira pour prévenir tout mouvement insurrectionnel.

L'amiral Conrad est absolument décidé à faire subir à Sousse le même sort qu'à Sfax, s'il rencontre de la résistance.

Il serait indispensable, après l'occupation de Sousse, de châtier le village de Kallaa-Kabrera, qui est un foyer d'insurrection.

(Agence Havas.)

GRAVE NOUVELLE.

Nous avons le double d'enregistrer, non plus la fuite des rebelles échappant à nos soldats et au châtiement, mais un avantage remporté sur nos troupes après un vif combat. Les termes dans lesquels nous est transmise cette triste nouvelle nous laissent encore quelque espoir d'erreur ou d'exagération; mais nous avons toujours vu l'Agence Havas si effrontément optimiste, que ses moindres aveux sur une défaite possible ne sont pas sans importance. Voici sa dépêche :

Alger, 11 septembre.

D'après un bruit répandu ici par les Arabes et qui doit être accepté avec réserve, un détachement français aurait été attaqué, dans une reconnaissance aux environs de Gabès. Un combat très-vif aurait eu lieu.

Le détachement français aurait été obligé de rétrograder, après avoir fait subir aux Arabes des pertes considérables.

Nous attendrons une plus claire certitude et des détails plus précis pour apprécier un fait qui montre les dangers d'une situation grave.

Cette triste nouvelle nous arrive de divers côtés, et il est à craindre qu'elle ne soit que trop fondée.

Nous lisons dans le Français :

« Le bruit s'est répandu aujourd'hui que notre échec devant Gabès serait plus grave qu'on ne veut l'avouer. On prétend même que nous aurions été délogés de l'Oasis de Gabès. »

Tunis, 10 septembre.

La colonne française opérant aux environs de Gabès a été entièrement enveloppée par les Arabes.

Après un combat acharné, les troupes françaises ont dû se retirer.

On évalue le nombre de nos soldats morts à trente-sept.

On télégraphie de Tunis que Mustapha s'est décidé à donner sa démission et qu'il se dispose à retourner en France.

C'est Mohamed-Khasnadar, le prédécesseur même de Mustapha, qui le remplacerait dans les fonctions de premier ministre. Mohamed-Khasnadar est considéré comme un des personnages les plus capables et les plus honorables de la Régence, et l'on est en droit d'attendre les meilleurs résultats de ce changement dans l'administration intérieure du pays.

Si Mustapha contrariait secrètement l'action du ministre français, nous ne pouvons qu'applaudir à sa disgrâce, exigée, assurément, par notre gouvernement. Mais nous nous étonnerons alors de l'empressement puéril avec lequel le cabinet français fêta, il y a quelques semaines, la venue de ce personnage, et des honneurs singuliers qui lui ont été prodigués à Paris.

Comme il devait rire, ce favori oriental,

de tous ces diners, de tous ces rubans que la République lui offrait pompeusement, fait, et répandant à l'éclat le mal qu'il nous a fait, et répandant à l'éclat le mal qu'il nous a fait, et répandant à l'éclat le mal qu'il nous a fait.

La République a fait plus mal peut-être en d'autres occasions; mais jamais elle fut si ridicule.

MOUVEMENT DE TROUPES.

A Limoges, 100 hommes du 78^e et 100 hommes du 63^e de ligne ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour la Tunisie. Ils ont reçu dimanche le campement et les effets nécessaires pour leur départ.

A Marseille, la Compagnie transatlantique a reçu l'ordre de se tenir prêts à transporter de nouvelles troupes en Tunisie.

Un premier embarquement a dû avoir lieu hier lundi.

L'avant-dernière nuit sont arrivés 16 officiers et 500 hommes du 127^e de ligne. D'autres forts détachements sont attendus.

A Lyon, quatre trains spéciaux ont passé dimanche à la gare de Perrache, transportant des troupes à destination de l'Algérie. Deux de ces trains avaient été formés de troupes venant de Sathonay.

C'étaient 1.500 hommes des 8^e et 73^e de ligne avec 80 officiers et 40 chevaux. Plus 1.495 hommes, 47 officiers et 3 canons des 33^e et 43^e de ligne, venant du Nord.

Un autre train est parti de Perrache, emmenant 500 hommes du 41^e de ligne.

Toutes ces troupes sont dirigées sur Lyon et de là sur l'Algérie.

Etranger.

On écrit de Vienne, à la date du 10 septembre :

L'Agence Havas nous apporte de Saint-Petersbourg une nouvelle appelée, si elle est confirmée, à éveiller vivement l'attention des cabinets européens, notamment celle du cabinet austro-hongrois.

D'après ce télégramme, le général comte Ignatieff, dont la rentrée aux affaires avait coïncidé avec l'avènement de l'empereur Alexandre III, et qui occupait depuis lors le ministère de l'intérieur, vient de céder son portefeuille au comte Pierre Schouvaloff, ancien ambassadeur de Russie à Londres, pour prendre celui de ministre des affaires étrangères, dont le titulaire n'avait cessé d'être, depuis l'année 1865, le vieux prince Gortschakoff.

Sans exagérer la portée politique de l'incident, il importe de le noter au moins comme un indice sérieux et très-caractéristique de la situation. Celle-ci, d'ailleurs, peut se résumer en quelques mots. L'Autriche, poussée par ses ambitions et pressée par l'Allemagne, veut s'assurer la prépondérance dans les petits Etats établis sur les deux rives du Danube; elle veut, en outre, plus ou moins rapidement, étendre en Albanie son action directe et couronner son œuvre en occupant Salonique.

La Russie n'a pas eu de peine à comprendre que la réalisation de ce programme serait la ruine de toutes ses ambitions européennes et lui fermerait, peut-être pour des siècles, le débouché qu'elle essaie, depuis Pierre-le-Grand, d'obtenir sur la Méditerranée; elle est donc, dès à présent, résolue à lutter à outrance pour y mettre obstacle et le Czar, en donnant au général Ignatieff la place du prince Gortschakoff, a voulu assurer le concours immédiat de l'homme le mieux éclairé sur la question et de l'adversaire le plus habile qu'il pût opposer à l'Autriche.

Dès aujourd'hui, par conséquent, on peut dire que la guerre est virtuellement commencée entre les deux politiques. Puisqu'elle, pour la paix du reste de l'Europe, aura bien de la peine à se désintéresser d'un tel débat, ne pas se transformer plus tôt qu'on ne le pense en une lutte à coups de canon!

Le Czar et l'empereur Guillaume sont très-chaudement pour. Mais l'entrevue de Dantzig n'a pas encore pris fin. Le prince de Bismark et M. de Giers sont demeurés, après le départ de leurs souverains, longtemps entretenus.

Une dépêche particulière de Berlin, du 10 septembre, reçue par le *Moniteur*, ouvre un champ nouveau aux conjectures politiques; elle est ainsi conçue :

colle, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fébrile en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phibisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Coré N° 38,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PEYCLER, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 41.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre,

sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDEAU, BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	À POITIERS	DE POITIERS	À SAUMUR
6 h. matin	10 h. 40	10 h. 40	6 h. 15
8 h. 25	12 h. 55	12 h. 55	8 h. 30
11 h. 15	3 h. 30	3 h. 30	11 h. 45
14 h. 15	6 h. 30	6 h. 30	14 h. 45
17 h. 55	9 h. 10	9 h. 10	17 h. 25
19 h. 55	11 h. 48	11 h. 48	19 h. 15

Il y a, en outre, un train venant d'Angers à Saumur, Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 8 h. 15.

P. GODKY, propriétaire.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable.	85 75		15	Comptoir d'escompte.	1045		50	C. gén. Transatlantique.	627 50		
3 % amortissable nouveau.	85 30		50	Crédit Foncier colonial.	635			Canal de Suez.	1380		
4 1/2 %	113 75		25	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1666			Société autrichienne.	765		5
5 %	115 95		20	Obligations foncières 1877.	961			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor.	515			Obligations communales 1879.	448 75		25	Est.	388 50		
Obligations du Trésor nouvelles.	514		1	Obligat. foncières 1879 3 %.	447		1 75	Midi.	388		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	533		1	Soc. de Crédit ind. et comm.	737	50		Nord.	399		
Crédit mobilier.	520		2	Crédit mobilier.	820		5	Orléans.	391		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	502		2	Est.	820		5	Ouest.	388		
— 1865, 4 %.	520		50	Paris-Lyon-Méditerranée.	1775			Paris-Lyon-Méditerranée.	389 25		
— 1869, 3 %.	403		1	Midi.	1270		5	Paris (Grande-Ceinture).	392		
— 1871, 3 %.	397		2	Nord.	2040		50	Paris-Bourbonnais.	388		
— 1875, 4 %.	519			Orléans.	1380		5	Canal de Suez.	575		
— 1876, 4 %.	517		3	Ouest.	872	50					
Banque de France.	6440		70	Compagnie parisienne du Gaz.	1625		1 25				

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

6 heures	8 minutes du matin	express-poste
8	56	(arrêt à Angers)
1	25	soir, omnibus-mixte.
3	32	soir, omnibus.
10	37	soir, omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

2 heures	26 minutes du matin	direct, omnibus.
8	21	soir, omnibus.
9	40	soir, omnibus.
13	40	soir, omnibus.
10	44	soir, omnibus.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du matin, Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

PURGÉ LEGALE

D'un exploit du ministère de Delaunay, huissier à Saumur, en date du dix septembre mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré.

Il appert: qu'à la requête de M. Jean-Baptiste Lemardelay-Guyon, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine.

Agissant au nom et comme maire de la ville de Doué, en vertu d'un arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, pris en conseil de préfecture, le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Pour lequel domicile est élu en l'étude de M^e V. Le Ray, avoué-licencié près le tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, n° 12.

Notification a été faite à M. le procureur de la République près le tribunal civil de première instance de Saumur, d'un acte fait au greffe, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, constatant que, à l'effet de purger l'immeuble ci-après des hypothèques légales dont il pourrait être grevé, M^e V. Le Ray, avoué de l'acquéreur, des qualités qu'il agit, a déposé au greffe la copie collationnée, enregistrée, l'extrait d'un contrat de vente dressé par M^e Salmon, notaire à Doué, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré et transcrit, contenant vente à M. Jean-Baptiste Lemardelay-Guyon, propriétaire, demeurant ville de Doué, agissant en sa qualité de maire de ladite ville, par

1^{er}. — M^{lle} Françoise Dima, lingère.

2^{es}. — M^{lle} Marie Dima, lingère.

3^{es}. — M^{lle} Perrine Dima, couturière.

Toutes les trois célibataires, majeures, demeurant ville de Doué-la-Fontaine.

D'une maison, située ville de Doué, sur le bord du chemin de grande communication de Gennes à Argenton-le-Château, composée de deux chambres, grenier au-dessus, corridor, caves sous cette maison, petit jardin; le tout joignant vers levant le susdit chemin de grande communication, vers midi et vers couchant M^{lle} Bonet, vers nord la petite rue du Cheval-Blanc. Cette vente est faite et consentie, outre les charges, clauses et conditions, au prix principal de seize cents francs, payable auxdites demoiselles Dima immédiatement après l'accomplissement des formalités de transcription et de purge des hypothèques, avec intérêts au taux de cinq pour cent par an, à compter du vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Avec déclaration à M. le procureur de la République, que les anciens propriétaires antérieurs à M^{lle} Dima

étaient: M^{lle} Dima, Madeleine, leur cousine, en son vivant propriétaire, demeurant à la Chapelle, commune de Doué-la-Fontaine;

Avec déclaration encore à M. le procureur de la République, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, n'étant pas connus de l'acquéreur, il faisait la présente publication conformément à la loi;

Avec sommation, enfin, à M. le procureur de la République d'avoir à requérir telles inscriptions qu'il jugera utiles pour cause d'hypothèques légales, dans le délai de deux mois, après quoi il n'y serait plus reçu.

L'avoué de l'acquéreur,

(582) Signé: V. LE RAY.

Etude de M^e HOUIS, notaire à Saint-Nicolas, près Radon (Ille-et-Vilaine).

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

En ladite étude, le lundi 3 octobre, à une heure,

La Propriété

DE LA

CHATAIGNERAIE

Située commune d'Avessac,

A un kilomètre du bourg, trois kilomètres de la gare.

Elle consiste en: quatre métraires et une bordure, d'une contenance, en terres, prés et marais de première qualité, de..... 130 hect.

Et de châtaigneraies et taillis de chêne de divers âges, d'une contenance de..... 80 hect.

Total..... 210 hect.

Le tout d'un revenu de 10,500 francs.

Mise à prix: 250,000 francs.

On adjugera même sur une seule enchère. — Toutes facilités de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e HOUIS, et, pour visiter, au sieur HAUCOEUR, au bourg d'Avessac. (583)

Etude de M^e GAUTHIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 77.

S'adresser, pour traiter, à M. Roullier, propriétaire, qui habite ladite maison, ou au notaire. (568)

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Avec écurie et remise, eau de Loire et gaz.

Rue du Préche, 6.

S'adresser à M^e PERSAC, rue du Collège. (569)

A VENDRE

Quantité de futailles vides, demi-muids, pipes, chantiers en chêne.

S'adresser à M. A. MORICET, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

CHOCOLAT-MENER

UN HOMME MARIE, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant le pentage et tout ce qui regarde l'élevage et les bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. On s'adresser au bureau du journal.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des mala-

adies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, ayant obtenu des médailles d'honneur, se vendent en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDEAU, épiciers, rue d'Orléans.

M^e CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants.

Bons appointements. (489)

103,000 Abonnés

Le Moniteur

Des Valeurs à Lots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne

Une revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CREDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 47, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et de prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison de M. GONDEAU, où il se trouvera le vendredi et samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 30, rue de la République.

Saumur, imprimerie P. GODKY.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

CHOCOLAT-MENER

UN HOMME MARIE, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant le pentage et tout ce qui regarde l'élevage et les bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. On s'adresser au bureau du journal.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des mala-

adies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, ayant obtenu des médailles d'honneur, se vendent en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDEAU, épiciers, rue d'Orléans.

M^e CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants.

Bons appointements. (489)

103,000 Abonnés

Le Moniteur

Des Valeurs à Lots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne

Une revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CREDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 47, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et de prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison de M. GONDEAU, où il se trouvera le vendredi et samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 30, rue de la République.

Saumur, imprimerie P. GODKY.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18